

Revue des textes législatifs et réglementaires qui entravent les Droits Humains des Personnes vivant avec le VIH (PVVIH) en Tunisie

TERMES DE REFERENCE

RECRUTEMENT D'UN/E CONSULTANT/E POUR LE RENFORCEMENT DU SYSTEME TUNISIEN DE SUIVI EN MATIERE DE PROMOTION ET DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS des PVVIH

La Tunisie a ratifié plusieurs conventions internationales relatives aux Droits Humains et s'est dotée d'une Constitution, en 2014, qui consacre une place importante aux Droits Humains. En effet, des institutions nationales indépendantes ont été mises en place afin de veiller au respect des engagements de la Tunisie en matière de Droits Humains.

La présente consultation s'inscrit dans le cadre du travail de promotion et de protection des Droits Humains en Tunisie, et notamment des droits des Personnes Vivants avec le VIH (PVVIH) dans le cadre de la subvention du Fonds Mondial de lutte contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme.

Afin de mener à bien cette évaluation, l'Association Tunisienne de Prévention Positive (ATP+) se propose de recruter un/e consultant/e national/e.

Résultats/produits attendus du consultant(e) national(e)

- Une présentation sommaire et globale de l'état des Droits Humains des PVVIH en Tunisie,
- Une présentation sommaire et globale sur les différents mécanismes de protection et de promotion des Droits Humains des PVVIH en Tunisie,
- Une évaluation détaillée permettant d'identifier les forces et les faiblesses de la société civile en termes de capacités de suivi, de reporting et de plaidoyer, sur les textes législatifs et réglementaires qui entravent les droits humains des PVVIH en Tunisie,
- Un résumé de l'étude en langues arabe, française et anglaise,